

N° 63
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

15 février 2018

PROJET DE LOI

*autorisant la **ratification de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part.***

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale : (15^e législ.) : **152, 242** et T.A. **57**.

Sénat : **187, 283** et **284** (2017-2018).

Article unique

Est autorisée la ratification de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part (ensemble sept annexes et un protocole), signé à Astana le 21 décembre 2015, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 février 2018.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 152 (AN – 15^e législature).